

**Volet B****Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Mod 2 0

Réserve
au
Moniteur
belge

06127974



28 JUL. 2006

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/08/2006 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination **BELGCAST**Forme juridique **société anonyme**Siège **Parc Industriel de Prayon****4870 TROOZ**N° d'entreprise **0445.998.080**Objet de l'acte :Texte **NOMINATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale ordinaire du 2 juin 2006, que le conseil d'administration a été reconduit comme suit, pour une durée de six ans, expirant à l'assemblée générale de 2012

Administrateur délégué S A EMBOURG CONSULTING, dont le siège social est situé rue du Long Pont 2 à 1360 PERWEZ, numéro d'entreprise 0457.449 426 et dont le représentant permanent est Monsieur Eric VAN CUTSEM, le mandat pourra être rémunéré.

Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions journalières, la S A. EMBOURG CONSULTING pourra agir seule et sans limites de sommes

Madame Sophie POSWICK, comme administrateur et dont le mandat sera exercé à titre gratuit
Monsieur Frédéric FRANQUI, comme administrateur et dont le mandat sera exercé à titre gratuit

Fait à Trooz, le 2 juin 2006

Pour la S.A. EMBOURG CONSULTING, administrateur-délégué
Eric VAN CUTSEM, représentant permanent

Mentionner sur la dernière page du volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant
pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature